

Document parlementaire n° 254C  
Lundi 4 mai 1942

Canada  
Secrétariat d'Etat

Document supplémentaire déposé par ordre de la Chambre des communes,  
portant la date du 26 mars 1942 et indiquant:

1. Quelle est la solde, les allocations de subsistance et tous les autres émoluments des officiers et soldats des trois armes des forces armées de Sa Majesté?

2. Que paie-t-on également aux officiers et aux membres de la Division féminine de l'armée canadienne?

En ce qui concerne l'armée canadienne (service actif):

1 (a) Soldes

(i) Officiers:

Soldes:	Taux régimentaires	Par jour
Colonel .....		\$12 00
Lieutenant-colonel .....		10 00
Major .....		7 75
Capitaine .....		6 50
Lieutenant .....		5 00
Sous-lieutenant .....		4 25
Médecins et dentistes militaires		
Colonel .....		12 50
Lieutenant-colonel .....		11 00
Major .....		9 25
Capitaine .....		7 50
Lieutenant .....		5 00
Service d'infirmières—S.S.A.R.C. (Taux régimentaires)		
Infirmière-chef .....		7 75
Infirmière-major .....		6 50
Infirmière et diététicienne .....		4 25
Infirmière et diététicienne (après six mois de service) .....		5 00
Clinicienne et aide en physiothérapie .....		3 00

Solde additionnelle:

Commandantes d'unités .....	1 00
Adjudantes .....	0 50
Officiers en service hors du régiment au quartier général de formations .....	0 50
Solde de vol pour envolées autorisées .....	2 00

(ii) Sous-officiers brevetés, sous-officiers et hommes de troupes:

Soldes:	Taux régimentaires	
Conducteur .....	} Sergent-major	} ("A")
Canonnier chef, 1re classe .....		
Sergent-major d'état-major, 1re classe .....		
Sergent-major régimentaire .....		
Sergent-major de garnison .....		
Sergent-major de camp .....		
Contremaître des travaux .....		
Commis, service des transmissions .....		
Dessinateur, service des transmissions .....		
Comptable, service des transmissions .....		
Machiniste .....		
Comptable du génie .....		
Arpenteur, service topographique .....		
Lithographe .....		
Dessinateur du génie .....		
D'arsenal .....		
Armurier .....		
Tous autres sous-officiers brevetés, classe I ("B") .....	3 90	
Cannonnier-chef de 3e classe .....	} 3 10	
Sergent quartier-maître régimentaire .....		
Sergent quartier-maître d'état-major .....	} 3 00	
Sergent quartier-maître .....		
Sergent-major d'escadron, de batterie ou de compagnie .....	3 00	
Sous-officier breveté, classe III .....	2 75	
Sergent quartier-maître d'escadron, de batterie ou de compagnie .....	} 2 50	
Sergent d'état-major .....		
Sergent .....	2 20	
Sergent suppléant .....	1 90	
Caporal ou caporal d'artillerie .....	1 70	
Caporal suppléant ou caporal suppléant d'artillerie .....	1 50	
Homme de troupe, artilleur, simple soldat, sapeur, trompette, clairon, ou tambour (âgé de plus de 18 ans) .....	1 30	
Enfant de troupe .....	0 70	